LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°339 | Décembre 2016

Photo : Marc Fulgoni

DOSSIER

Le Marché de Noël

Actu

Déneigement P. 9

Agenda

Concert de la Chorale 4 de Couv.

Cinéma P. 24

LA BRESSE Hautes-Vosges

www.labresse.fr - Email : info@labresse.fr

ZOOM

Vos rendez-vous à la Maison de La Bresse

www.maisondelabresse.fr - 03 29 62 65 95 - info@labresse.fr

Exposition Jackdal photographies, jusqu'au 15 janvier

Les photographies de Jackdal sonnent comme une évidence, celle du regard que nous oublions de porter sur le monde qui nous entoure. Ses photos sont prises sur le vif, sans préparation ni artifice : toujours à l'affût, il dégaine son appareil photo et shoote ce qui l'amuse, l'intrigue, ou simplement la beauté qu'il aperçoit dans le quotidien. Le choix du noir et blanc, intemporel, place ces instants dans une dimension intemporelle, légèrement nostalgique, mais jamais triste.

L'exposition invite à prendre le temps, seul ou en famille : on peut s'installer sur un canapé et feuilleter un livre, laisser ses enfants mener une enquête ou faire un puzzle, regarder à nouveau une photo à laquelle le titre donne une interprétation que l'on n'avait pas imaginée…

Horaires :
Jusqu'au 16 décembre :
du lundi au vendredi, 15 h - 18 h, samedi et dimanche, 10 h 30 - 12 h 30 et 15 h - 18 h.
Du 17 décembre au 1er janvier :
tous les jours 15 h - 19 h.

Rencontres et ateliers :

« Jackdal, on n'peut pas l'encadrer », vendredi 2 décembre à 20 h. Une rencontre avec un photographe qui ne rentre pas dans les cadres, autour de sa démarche et de ses photographies. Comme une visite guidée par l'artiste, mais en mieux !

Atelier pratique avec Jackdal, samedi 17 décembre à 15 h. Initiation à la photographie de rue, à la manière de l'artiste. Atelier gratuit. Tous niveaux. Sur inscription.

« Réussir une belle photo pour les nuls (et les pas-mauvais) », vendredi 23 décembre à 16 h. Une rencontre avec Charles Dalia, photographe professionnel de studio à Lille. Pour découvrir des techniques, se perfectionner, poser ses questions générales ou pointues à un véritable expert.

Rencontre Père-Fils : Jackdal vs Charles Dalia, dimanche 15 janvier à 16 h. L'intuitif contre le technicien, l'autodidacte en face du professionnel de formation, le sensible à côté du perfectionniste. Une rencontre détonante !

Expositions complémentaires :

Jusqu'au 14 décembre : peintures et sculptures de Françoise Gérin, sœur de Jackdal

À partir du 16 décembre : photographies du concours photo amateur de la MLC, sur le thème « Entre deux »

EDITORIAL

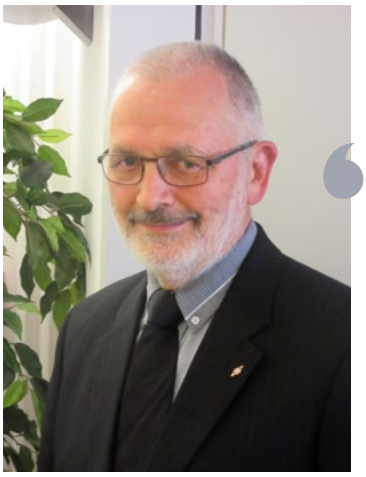

Chers Bressaudes et Bressauds,

Suite à l'interrogation de nombreux Bressauds, je voudrais profiter de cet édito pour faire un point sur le dossier très important concernant l'éventuelle fermeture du collège des Boudières.

26 septembre : *Suite à ma demande d'audience au Président du Conseil départemental, nous lui avons exposé une fois de plus ainsi qu'à son Directeur Général des Services et à une délégation de conseillers départementaux, les raisons de notre opposition à cette fermeture, entre autres :*

- *Au niveau des effectifs, le site de La Bresse n'arrive qu'en 6e position des plus petits collèges du département.*
- *Les bâtiments du Collège des Boudières sont en bon état de fonctionnement et ne sont pas énergivores, compte tenu de l'utilisation de la chaufferie bois communale.*
- *Le niveau d'enseignement est d'excellente qualité (100 % de réussite au Diplôme National du Brevet !!)*
- *Proximité des équipements sportifs — gymnase, salle de gymnastique, terrain de sport, piscine — ne nécessitant pas de transports collectifs.*
- *Un coût de transport pour conduire et ramener les enfants sur le site de Cornimont plus important pour la collectivité*
- *Des frais supplémentaires de cantine, transports, pour les familles*
- *Des conditions non optimales à la rentrée 2017 pour l'accueil à Cornimont de tous les élèves de La Bresse (contrairement à ce qui avait été annoncé au mois de mai)*

Nous avons également fait état des propositions d'options supplémentaires proposées par le Collectif.

Le Président du Conseil départemental a enregistré notre position et s'est donné un temps de réflexion.

3 octobre : *Nous avons accompagné la délégation du collectif à leur rendez-vous au Conseil départemental. Les mêmes arguments ont évoqué et réponse identique : transmission à l'Éducation Nationale, décision reportée dans l'attente de leur réponse.*

20 octobre : *le Président Vannson nous a confirmé qu'il attendait toujours un retour de l'Éducation Nationale pour rendre un avis définitif.*

16 novembre : *réunion à Épinal avec les équipes du Conseil départemental et de l'Éducation Nationale : toujours pas de décision prise.*

Nous étudions actuellement un projet qui permettrait à terme de pérenniser ce site du collège des Boudières, mais pour qu'il se réalise, la fermeture ne doit pas être effective à la rentrée 2017. C'est un combat de tous les jours, n'en doutez pas.

En ce début décembre, je vous souhaite à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM — 2e de Couv.
ÉDITORIAL — P. 01
CONSEIL MUNICIPAL — P. 02-05
ACTUALITÉS — P. 06-10
DOSSIER — P. 11-17
Le marché de Noël
TRIBUNE — P. 18
OTL — P. 18
DANS LE RÉTRO — P. 20-24
CINÉMA — P. 24
INFOS PRATIQUES — P. 24
AGENDA — 4e de Couv.
Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS-N°339

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Décembre 2016

Directrice de la publication : Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité : Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, associations diverses et OTL.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2016

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr *(rubrique ressources utiles)*

Finances

Tarification et modalités affouage 2017

Stère non transporté : 49,50 € le stère HT (3 stères de hêtre par ménage ayant domicile réel et permanent sur la commune)

Bois de chauffage en grumes : 35,00 € le m³ HT (non transporté - +ou- 8 m³)

Tarifs eau

	2017	Rappel tarifs 2016
Partie fixe facturée à raison d'une unité par point desservi :	**90,00 €**	**88,25 €**
Tarif au m³		
jusqu'à 100 m³	0,1835 €	0,1800 €
au-delà de 100 m³	0,7025 €	0,6889 €
Prestations et fournitures délivrées par le service des eaux :		
Frais de jaugeage	15,30 €	15,00 €
Frais d'étalonnage	15,30 €	15,00 €
Frais d'ouverture et de réouverture	15,30 €	15,00 €
Frais impossibilité de relevé de compteur	15,30 €	15,00 €
Compteur diam 15 sans tête radio	31,65 €	31,00 €
Compteur diam 15 avec tête radio	95,90 €	94,00 €
Compteur diam 20 sans tête radio	35,20 €	34,50 €
Compteur diam 20 avec tête radio	99,95 €	98,00 €
Tête radio seule à la demande de l'abonné :	64,30 €	63,00 €
Pièces particulières : coût réel + 15 %		Coût réel + 15 %
Main d'œuvre par heure	23,50 €	23,00 €
Pour info : Facturation de 120 m³ eau (sans les taxes et redev. pollution)	**2017**	**en 2016**
Abonnement	90,00 €	88,25 €
1re tranche (jusqu'à 100 m³)	18,35 €	18,00 €
2e tranche (au-delà 100 m³)	14,05 €	13,78 €
Total HT	**122,40 €**	**120,03 €**
prix HT/m³	**1,020 €**	**1,000 €**

Festival international de sculpture « Camille Claudel »

Le 26e Festival de sculpture se déroulera du 19 au 28 mai 2017. Des subventions seront sollicitées auprès de différents organismes et institutions susceptibles d'apporter un soutien financier à ce festival.

Chaque année les artistes créent une œuvre, selon un thème défini, pendant une semaine.

A l'issue de cet évènement, les œuvres réalisées peuvent être vendues. Toutefois, si dans un délai de trois ans, le créateur n'a pas récupéré son œuvre, celle-ci devient propriété de la Collectivité et doivent être intégrée au patrimoine communal par inscription à l'inventaire. C'est le cas des deux œuvres ci-après, réalisées lors du festival de 2013 :

- « De la fragmentation à l'intégrité » de Gandara Ruth : valeur 1 000 €
- « Humanisme » de Rosset Muriel valeur : 1 500 €

La municipalité remercie particulièrement M. Olivier Claudon, artiste connu et reconnu, pour son don de l'œuvre « Portrait de Camille ». Celle-ci a été comptabilisée dans le patrimoine communal pour une valeur de 770 €.

Admissions en non valeurs

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créance sur des exercices antérieurs, les poursuites étant épuisées suite à des procès-verbaux de carence, des dossiers de surendettement ou des liquidations judiciaires en insuffisance d'actif

Ces créances relativement importantes impactent le budget principal pour un montant de 6 397,17 € et le budget de l'Eau pour 529,83 €.

Attribution de parrainages et de mécénats sportifs

Différentes demandes de parrainages sportif ont été déposées en Mairie pour l'année 2016, par des jeunes sportifs en début de carrière, issus de la Société Omnisport « La Bressaude » et de l'Association Hautes-Vosges Orientation. Plusieurs demandes de mécénats sportifs ont également été déposées.

La commission des sports, lors de sa réunion du 25 octobre, a émis un avis favorable aux attributions suivantes :

- **180 € pour les parrainages à :**
  Course d'orientation : Paul Poirot - Moto trial : Loïc Poirot, Louis Poirot, Pierre Poirot - Ski alpin : Léane Claudel, Diane de Talence, Johan Mourot, Arthur Poirot - Ski de Fond : Louis Chantereau, Mattéo Correia, Apolline Poirot, Lilian Vaxelaire - Ski nordique Biathlon : Paula Botet, Elise Galbourdin, Chloé Remy, Mattéo Remy - Snowboard : Erin Korkmaz – Saut à ski : Maëla Didier – Triathlon : Aymeric Morel - Triathlon et Athlétisme : Pierre Galbourdin, Robin Mougel – VTT : Sandie Perrin, Tom Perrin
- **350 € pour les mécénats, à :**
  Biathlon : Estelle Mougel - Ski alpin : Candice Claudel, Lilou Rabant - Ski de fond : Delphine Claudel, Adrien Mougel - VTT enduro : Jérémy Arnould - VTT : Neïlo Perrin-ganier

Attribution de subventions de fonctionnement

- Football club de Haute-Moselotte :
  La section Football de La Bressaude et le club de Football de Cornimont ont récemment fusionné pour devenir le Club de Football de Haute-Moselotte. Cette nouvelle association ayant sollicité une subvention pour 2016, une somme de 4 000 € lui a été attribuée à valoir sur la subvention 2017.
- Association Rayon de Soleil :
  Afin d'encourager le démarrage, pour l'été 2016, de la nouvelle association « Rayon de Soleil », structure d'accueil et activités pour enfants de plus de 4 ans, une première subvention de 10 000 € lui avait été attribuée (C.M du 20 juin2016). Au vu des résultats encourageants et des demandes des parents, une subvention complémentaire de 13 000 € a été validée par le conseil municipal, afin de combler le déficit prévisionnel sur les deux mois d'été (les aides n'ayant pas toutes été attribuées) et de permettre l'activité durant le 2e semestre 2016.

Marchés publics

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes d'accessibilité du Groupe scolaire du Centre	Cab. Bouillon-Bouthier	6 200,00	7 440,00
Nouveau montant du marché :		15 000,00	18 000,00
Avenant n° 1 au marché de travaux de mise aux normes d'accessibilité du Groupe Scolaire du Centre Lot 6 Plomberie	Vannson SA Le Thillot	812,00	974,40
Nouveau montant marché :		15 678,00	18 813,60
Transformation ancienne MLC en Maison des Associations :			
Lot 1 VRD Gros Œuvre	SARL Zozik Deyvillers	43 056,44	51 667,73
Lot 2 Etanchéité Bardage	Construction du Raindé	20 190,50	24 228,60
Lot 3 Menuiseries Extérieures	Menuiserie Vaxelaire	24 630,00	29 556,00
Lot 4 Menuiseries Intérieures	Menuiserie Vaxelaire	9 219,00	11 062,80
Lot 5 Electricité	EC Electricité Vitrey 54	8 168,00	9 801,60
Lot 6 Plomberie Sanitaire	Cunin SARL Epinal	3 466,45	4 159,74
Lot 7 Plâtrerie	Grosdemange et fils	12 262,29	14 714,75
Lot 8 Peinture	PIDC SARL Saint Dié	11 546,38	13 855,66
Lot 9 Revêtements de sol / Faïences	Robey-Grandvillers	5 656,82	6 788,18
Lot 10 Elevateur PMR	ATD Sarl – Laxou	17 400,00	18 357,00
Lot 11 Serrurerie	Jean Albert SA Heillecourt	11 958,00	14 349,60

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Avenant n°2 au marché de travaux de viabilisation du lotissement « les Balcons de la Rigue »	TRB Molinari	10 774,00	784 977,50
Nouveau montant du marché :		12 928,80	941 973,00
Avenant n°1 au Marché de travaux de mise aux normes d'accessibilité au Groupe Scolaire du Centre Lot 1 Gros Œuvre	Construction du Raindé	- 2 301,69	- 2 762,03
Nouveau montant du marché :		29 139,37	34 967,24
Avenant n°1 au marché de travaux de mise aux normes d'accessibilité du Groupe scolaire du Centre Lot n° 2 - Menuiserie PVC	Menuiserie Vaxelaire	- 538,00	- 645,60
Nouveau montant du marché :		31 225,04	37 470,05
Avenant n°1 au marché de travaux de mise aux normes d'accessibilité du Groupe scolaire du Centre - Lot 5 Serrurerie	Schweitzer -Remiremont	662,00	794,40
Nouveau montant du marché :		8 396,75	10 076,10
Avenant n°1 au marché de travaux de mise aux normes d'accessibilité du Groupe scolaire du Centre Lot 7 Electricité / Courants faibles	FMT Divoux Epinal	894,07	1 072,89
Nouveau montant du marché :		17 626,53	21 151,84
Marché de rénovation du stade de biathlon de la Tenine Réagencement Pas de tir - Lot 2b Support ciblerie Avenant 1	Ent. Michel - Gérardmer	1 158,00	1 389,60
Nouveau montant du marché :		13 378,00	16 053,60
Marché de travaux de calibrage de chaussée et de renforcement du chemin du Nol - Avenant n° 1	Molinari Cornimont	5 505,00	6 060,00
Nouveau montant du marché :		19 380,00	23 236,00
Réaménagement de la salle de restaurant et des extérieurs Camping du Haut- des Blûches			
Lot 1 Pergolas bois et toile	Menuis. Gehin Ventron	30 789,50	36 947,40
Lot 2 Agencement bar	Menuis. Gehin Ventron	32 817,00	39 380,40
Lot 3 Démolition cloisons, plâtrerie – peinture	PROD-CD SAS Gérardmer	4 514,00	5 416,80
Lot 4 Electricité	SAS FMT Divoux Epinal	9 554,43	11 465,32
Lot 5 Revêtements de sol	Entr Collino Chantraine	6 363,00	7 635,60
Marché de fourniture de signalisation verticale Années 2016 à 2019	Lacroix Signalisations Saint Herblain	Min. 5 000 € TTC/an Max. 18 000 € TTC/an	
Marché fourniture de sel de déneigement Campagne 2016/2017 (Estimation annuelle des besoins : entre 40 000 et 60 000 € HT)	SAS Rock Mulhouse	73,00 € HT la tonne livrée	
Marché prestations nettoyage toilettes communales sur diff. Sites touristiques 2016/2017 : Brabant, Lac des Corbeaux, Lac de Blanchemer, et Maison de La Bresse (WE décembre)	P. Mougel Multiservices La Bresse	11 275,00 € net	
Prestation de déneigement de la voirie communale Marché conclu pour 5 ans (Estimation annuelle : entre 20 000 et 40 000 € HT)	SAS Peduzzi Bâtiment Fresse/Moselle		
Moyens d'intervention (véhicule et chauffeur) :		6 800,00 € HT/an	
Equipement de signalisation :		196,00 € HT/an	
Equipement sablage – salage :		2 000,00 € HT/an	
Fonctionnement équipage de 7 h à 21 h :		71,00 € HT/h	
Plus- value intervention de 21 h à 7 h du lundi au vendredi et les week-ends et jours fériés :		31,00 € HT/h	
Fonctionnement sableuse – saleuse :		15,70 € HT/h.	

Baux - Conventions

Objet du Contrat	Titulaire	Montant
Bail précaire de location local de stockage Usine du Daval 23 mois - 100 m² à 1 € le m²	Menuiserie Vaxelaire	100 € HT/mois
Concession de carrière de granit Prolongation de 3 ans	SARL Nicollet	
Bail de location d'un local industriel à l'Usine du Daval 75 m² - 9 ans	JYP Habitat Service	139 € HT/mois
Réalisation d'un contrat de prêt pour financement des travaux d'eau de la commune - Taux fixe 1,14 % sur 20 ans	Caisse des Dépôts et Consignations	200 000 €
Mise à disposition d'un terrain communal 2700 m² (1 an reconductible)	M. Poirot Pascal	0,13 €/a/an
Convention pluriannuelle de pâturage 71 ha (5 ans)	EPLE FPA des Vosges Lycée Agricole de Mirecourt	À titre gratuit
Location parcelle AL 274 pour garage (218 m²) (Un an renouvelable)	M. Leclerc Damien	11,90 €/an pour construction 4,40€ /an pour terrain
Prorogation du délai d'échéance du prêt à court terme du CCAS : garantie communale	Prorogation garantie jusqu'au 30.11.2017 (Reste à rembourser 1 000 000 €)	

Urbanisme – Patrimoine

Cession de terrain

La parcelle cadastrée AI399, d'une surface de 196 m², zone N du PLU, située Rue du Chevreuil Blanc, a été cédée à M. Jean-Charles Claudel, au prix de 5 € le m² (estimation des domaines du 16/11/2015 n° 2015-075V838), frais de géomètre et de notaire à la charge du demandeur.

Intercommunalité

Au 1er janvier 2017, la fusion des Comcom actuelles de Terre de Granit (CCTG), Haute-Moselotte (CCHMO) et Gerardmer Monts et Vallées (CCGMV), donnera naissance à la future « Communauté de Communes des Hautes-Vosges » (CCHV).

L'assemblée délibérante de cette nouvelle communauté de communes sera constituée de 49 membres dont 5 représentants de la commune de la Bresse, au lieu de 9 actuellement à la CCHMo.

Les nouveaux membres du futur Conseil Communautaire seront dorénavant :

Hubert Arnould, Maryvonne Crouvezier, Jérôme Mathieu, Raymond Marchal et Liliane Mengin.

ACTUALITES

La Régie Municipale d'Électricité de La Bresse

Recrute

Un électricien basse tension et courants faibles

À pourvoir au 1er février 2017

Missions principales du poste :

Missions confiées sous la direction des Services Techniques Municipaux :

- Suivi et entretien des installations électriques et des éclairages des bâtiments communaux
- Petits travaux neuf et rénovation des installations
- Raccordements électriques pour les fêtes et manifestations
- Préparation, mise en place et suivi des illuminations de fin d'année
- Dépannages d'ordre électrique
- Programmation des divers automatismes
- Interventions dans le cadre d'astreintes pour les fêtes et manifestations

Missions confiées sous la direction de la RME :

- Raccordements des ouvrages nouveaux
- Petits entretiens dans les centrales hydroélectriques
- Entretien de l'éclairage public

Profil recherché :

- Diplôme de niveau IV ou V (BEP / CAP) dans le domaine de l'électricité
- Permis B exigé C apprécié
- Expérience sur un poste similaire vivement appréciée
- Disponibilité pour astreintes
- Sens du service public, capacités d'adaptation
- Sens de l'organisation, esprit d'équipe
- Esprit d'initiative et de prévention des risques
- Respect des consignes de sécurité
- Aptitude au travail en autonomie

Statut et rémunération :

- Grade d'adjoint administratif ou rédacteur territorial
- Régime indemnitaire

Renseignements :

Philippe Gégout - Tél. : 03 29 25 54 00

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) avant le 10 décembre 2016 à Monsieur le Président de la RME 18 rue du Hohneck 88250 La Bresse

Mairie Infos Services

Mairie Infos Services, la ligne téléphonique pour répondre à toutes vos questions sur vos droits, existe à La Bresse depuis septembre 2015. La fréquentation de ce service augmente, avec 30 appels en septembre 2016 (derniers chiffres recensés), pour des questions sur de multiples sujets, comme le montre le graphique ci-dessous.

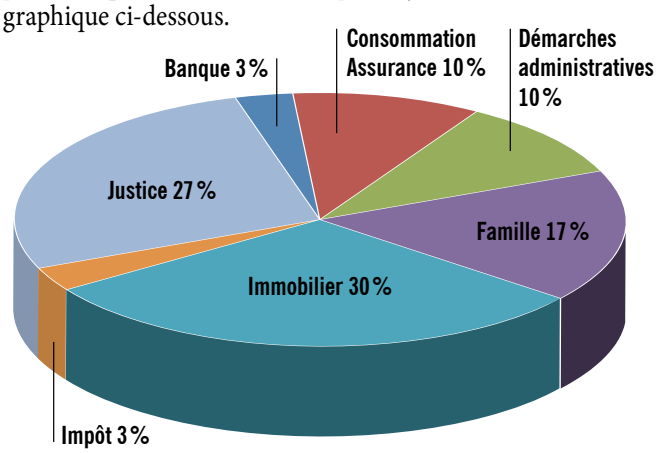

« LEADER » : Un programme européen pour le Pays de Remiremont

Pour la première fois, le Pays de Remiremont et de ses vallées a été retenu pour porter un **programme européen LEADER,** permettant de subventionner vos initiatives, qu'elles soient portées par **des acteurs publics ou privés.**

Association, agriculteur, entrepreneur, établissement public… vous pouvez peut-être bénéficier de fonds si vous avez un projet concernant les thématiques suivantes :

- Veiller à la qualité de nos paysages, pour notre cadre de vie et l'attractivité du territoire
- Soutenir notre agriculture de montagne comme acteur des paysages et de l'économie locale
- Préserver, valoriser et faire découvrir les richesses naturelles et culturelles du Pays
- Dynamiser l'économie de proximité à travers l'élaboration, la promotion et la vente des productions locales
- Diminuer notre empreinte écologique sur le territoire du Pays

Pour toute information, contactez Noémie Morel : 03 29 22 63 85 leader@paysderemiremont.fr ou consultez l'onglet « le programme européen LEADER » sur le site paysderemiremont.fr

Fête de Noël des Toujours Jeunes

Le rendez- vous est donné à tous les retraités de La Bresse pour le spectacle de Noël qui aura lieu à la salle des fêtes le mercredi 14 décembre à 14 h.

Un véhicule supplémentaire à l'ADMR

Un nouveau véhicule a été attribué à l'association de La Bresse pour le service « Sortir accompagné », pour la grande satisfaction de tous, salariées et utilisateurs.

Si vous avez plus de 80 ans, vous pouvez bénéficier de ce service pour vous rendre chez le coiffeur, chez le médecin, ou chez un spécialiste à l'extérieur de La Bresse et même chez des amis. Martine ou Évelyne se feront un plaisir de vous accompagner pour ces déplacements.

Les Caisses complémentaires de retraite AGIRC, ARRCO… attribuent des chéquiers, pour le paiement de ces transports.

N'hésitez pas à contacter l'ADMR, 12 rue Mougel-Bey, au bureau tous les après-midis de 14 h à 17 h, au 03 29 25 62 60 ou à la permanence téléphonique au 03 29 25 43 77, 5 jours sur 7.

École maternelle : rentrée des enfants de deux ans

Pour rappel, les enfants ayant eu deux ans cette année (donc nés jusqu'au 31 décembre 2014) peuvent effectuer leur rentrée jusqu'au 31 janvier 2017.

Prix littéraire et liaison école-collège publics

À l'initiative des enseignants, M. Begel pour l'école élémentaire du centre et Mmes Herzog et Pierrat pour le collège des Boudières, les élèves de CM2 et les 6e participent au prix littéraire des Incorruptibles, le 1er prix littéraire jeunesse décerné par de jeunes lecteurs.

Cette année, la sélection nationale officielle leur propose huit romans à découvrir pour leur sélection d'âge. Les 67 élèves concernés se sont déjà réunis une première fois au collège pour faire connaissance et présenter les 8 livres en compétition. Chacun s'est interrogé sur ses goûts littéraires et par groupe les futurs lecteurs ont émis des avis sur les livres, de quoi donner envie de se plonger dans la lecture !

Tous sont repartis avec un premier livre à lire pendant les vacances de Toussaint. Échanger autour des livres en compétition et choisir son auteur préféré tels sont les enjeux de cette action.

Les lecteurs vont se voir régulièrement jusqu'au grand jour du vote en mai !

ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants

Snack des Sapins

Après le sinistre de l'hiver 2015, le « Snack des Sapins » vous accueille dans un nouveau décor.

Vallée de Vologne - 2B Vouille de Belle-Hutte

Festival de sculpture Camille Claudel

Le thème du Festival de sculpture 2017 a été dévoilé : ce sera « Mythes et Légendes ». Un thème qui ne devrait pas déplaire aux écoles, et qui visiblement inspire nombre d'artistes, au vu des nombreux dossiers déjà reçus.

Le comité de sélection se réunira en janvier pour choisir les sculpteurs professionnels qui participeront au 26e Festival, qui se déroulera dans son emplacement habituel, sous la halle patinoire.

Un nouveau site web pour le festival de sculpture devrait être dévoilé en début d'année prochaine.

Crèche - Multi-accueil Les P'tits Amis de Oui-Oui

Lors du Conseil Municipal du 12 septembre 2016, il a été noté : « La crèche n'acceptera plus les enfants qui ont plus de 3 ans à partir du moment où ils sont scolarisés ».

Il convient de préciser que l'accueil des enfants de plus de 3 ans est possible, mais uniquement en fonction des places disponibles, et qu'en période de vacances scolaires, les 25 places ne sont pas toujours suffisantes pour répondre à toutes les demandes.

Nous vous rappelons que le multi-accueil « Les P'tits Amis de Oui-Oui » est ouvert aux enfants de 10 semaines à 6 ans.

Il propose aussi un service entre la structure et l'école pour les enfants dont c'est la première année de scolarisation qui ne sont scolarisés que le matin. Cette « passerelle » existe également le mercredi pour tous les enfants scolarisés qui fréquentent la structure jusqu'à 6 ans.

Les familles intéressées peuvent prendre bonne note de ces précisions.

Le tri des déchets ménagers, c'est pour tout le monde…

Pendant les périodes de vacances scolaires, un débordement régulier des containers mis à disposition pour le dépôt occasionnel d'ordures ménagères a été constaté.

Nous vous rappelons que chaque maison et appartement doit obligatoirement disposer d'un container personnel.

Nous vous demandons de prendre les précautions d'usage afin d'éviter de perdre des déchets sur la voie publique lors de leur transport vers la déchetterie.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre civisme.

« Rayon de Soleil » et « Anicé le Sotré » fusionnent

Les deux associations ont décidé de fusionner pour mutualiser les dépenses et les savoir-faire et ainsi développer une stratégie de pérennisation d'emplois.

Cela permet un mode d'accueil unique, adapté aux besoins de tous, pour les enfants du secteur comme pour ceux des vacanciers.

La crèche Anicé le Sotré est ouverte tout l'hiver, 7j/7 pour les enfants de 3 mois à 6 ans. Un relais à la crèche Les P'tits Amis de Oui-Oui est possible durant les vacances de Noël.
Le Club Les P'tits Skieurs est également ouvert tout l'hiver 7j/7 pour les 3/8 ans souhaitant cumuler mode de garde et cours de ski.

L'accueil des enfants bressauds sera délocalisé à l'ancienne école du Neuf Pré de décembre à mars, avec repas et navette (tous les jours pendant les vacances d'hiver et hors vacances les mercredis de 7 h à 19 h).

Pour tout renseignement : 07 68 88 60 06
secretariatrayondesoleil@gmail.com
http://secretariatrayonde.wixsite.com/labresse
Facebook : Rayon De Soleil La Bresse

Bouchons Handicap 88

L'association « Bouchons Handicap 88 » collecte les bouchons en plastique, en métal et en aluminium ainsi que les journaux, le papier, les magazines, les canettes en métal et en aluminium.

Vous pouvez rejoindre l'association pour devenir responsable de secteur ou collecter votre secteur de domicile, venir trier les mardis ou simplement faire un don pour soutenir nos actions pour les enfants en situation de handicap dans les Vosges.

23 rue du Colonel Bertin – 88460 Docelles
Tél. : 06 41 77 03 37 - Genevieve.jeanny@wanadoo.fr
www.bouchonshandicap88.fr

Rappel sur le déneigement et entretien des voies publiques : l'affaire de tous !
(Habitants, commerces, entreprises, touristes…)

Extrait de l'arrêté municipal n° 376/16 :

Art 1 - Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux
Le balayage des propriétés jouxtant les voies communales est une charge incombant au propriétaire, à son représentant ou à son locataire.
Chacun est tenu de balayer le trottoir (si celui-ci est goudronné) et le caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non bâti.
Les résidus du balayage doivent être mis dans des sacs poubelles ou des bacs roulants afin d'être enlevés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères.
Outre ce balayage, les propriétaires, leurs représentants ou leurs locataires devront :

- Opérer régulièrement le lavage des caniveaux et trottoirs goudronnés sur toute la longueur de leurs immeubles ou du non bâtis
- Arracher l'herbe qui croît sur les trottoirs au droit de leur propriété.

Le nettoiement des rues ou parties de rues salies par les voitures en surcharge ou chargées sans précaution doit être opéré immédiatement par les responsables.

Art 2 - Neige et verglas
En période hivernale, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer la neige et de casser la glace devant leur propriété sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.
La neige et la glace doivent être mises en tas par leurs soins de manière à ne pas gêner la circulation.
Quand la circulation est rendue difficile par la glace, la neige glacée ou le verglas, les propriétaires et locataires sont tenus de disperser en quantité suffisante au droit de leur propriété, local administratif ou commercial du sel ou du sable pour faciliter la circulation et assurer la sécurité des piétons.
Il est interdit de déposer sur la voie publique de la neige ou de la glace provenant des cours, des jardins ou de l'intérieur des propriétés.

ALESSIO MENUISERIE
MENUISERIE TRADITIONNELLE, ÉBÉNISTERIE & AGENCEMENT
21 Chemin des écorces
88250 La Bresse
03.29.22.37.28
alessio.menuiserie@orange.fr

ACTUALITES

Un point sur les travaux

De nombreux travaux ont eu lieu à La Bresse, en particulier cet automne. Au moment où ces lignes sont écrites, voici l'état d'avancement de ceux-ci :

À Niachamp, ils sont presque achevés, seuls les trottoirs à l'entrée de la rue et le câblage téléphonique sont à terminer.

Dans la zone des Champions et de Bellevue, le chantier est prévu sur plusieurs années. Pour la tranche prévue cette année, le réseau d'eau ne pourra être réalisé, il est reporté à 2017.

La première partie des travaux de la Grand Rue s'achève : cela concerne la zone allant du rond-point de Niachamp au carrefour de la rue des Galets. Pour l'année prochaine, le réseau d'eau et les écoulements d'eau pluviale seront réalisés depuis la station-service jusqu'à la place du Champtel, et le Département réalisera le revêtement en enrobés sur l'ensemble de la Grand Rue à l'issue de ces travaux.

Rue Mougel-Bey, les travaux concernent également l'eau potable et le réseau pluvial. La partie située entre le CCS et la rampe de l'Hôtel de ville devrait être achevée à la parution du bulletin, mais la partie allant du CCS à l'église sera certainement reportée au printemps. De la même façon, de nouveaux enrobés seront réalisés par le Département après l'achèvement de ces travaux.

Dans le secteur de Grosse Pierre, c'est un réseau de desserte d'eau potable qui est en train d'être créé. Là aussi, le projet se fait en deux tranches, l'une en cette fin d'année, la seconde au printemps.

Sur le secteur des Planches, l'aire de camping-car est achevée. D'autres travaux de voirie devraient avoir lieu l'an prochain.

Enfin, sur la Route de Blanchemer, les enrobés devraient avoir été refaits pour fin novembre, si la météo l'a permis.

Concernant les bâtiments, les travaux au complexe des Proyes (halle des congrès, piscine, Office de tourisme) devraient s'achever courant décembre, tandis que ceux de la Maison des Associations (ancienne MLC) ont démarré le 14 novembre. Ils comprennent un réaménagement de l'intérieur (fin prévue pour le début du printemps), et une extension prévue au budget 2017.

LE DOSSIER

Le Marché de Noël

La magie de Noël va bientôt illuminer nos rues.
Comme l'an passé, mais plus nombreux, les chalets vont reprendre leurs places pour créer l'éphémère village de Noël.
À tous, petits et grands, douces et heureuses fêtes de fin d'année.

Elisabeth Bonnot
Adjointe aux animations.

LE DOSSIER

C'est une tradition depuis la fin du Moyen-Âge dans les pays germaniques, puis en Alsace : des marchés de Noël occupent les places publiques pendant la période de l'Avent. Mais depuis les années 1990, les chalets de Noël ont investi bien d'autres villes et pays.

La Bresse n'a pas échappé au mouvement : à la fin des années 90, un marché de Noël s'est mis en place, à la Halle des Congrès, sur un week-end.

Et depuis l'an dernier, la ville propose un marché plus attractif, dans des chalets disposés autour de la Maison de La Bresse. Les nombreux touristes présents à cette période ne boudent pas leur plaisir de retrouver la magie de Noël dans le décor montagnard de La Bresse. Même si la neige n'était pas de la partie l'an dernier, plusieurs milliers de visiteurs se sont attardés autour des chalets pour faire des courses de Noël, boire un vin chaud ou faire voler une lanterne.

Forte de ce succès, La Bresse propose un Marché de Noël un peu plus important cette année, avec 14 chalets (10 en 2015). Artisanat, gastronomie, petite restauration et animations festives sont au cœur de ce marché, où des associations locales auront aussi leur place.

Il se tiendra tous les week-ends de décembre et pendant les vacances scolaires de Noël.

Horaires des Marchés de Noël :

Jusqu'au 18 décembre : samedi : 11 h-19 h, dimanche 10 h-19 h
Du 19 au 31 décembre : du lundi au vendredi : 11 h-19 h, samedi et dimanche : 10 h-18 h

Petit tour d'horizon des stands que vous pourrez découvrir.

Présents tous les jours d'ouverture

Totem Tendance : Dominique a ouvert sa boutique, Totem-tendance, en 2013 à Faucompierre (Vosges). Il y crée des foulards-bijoux colorés et raffinés, et propose aussi un vaste panel de bijoux fantaisie de jeunes créateurs ou de création parisienne. Une large gamme de produits adaptée à tous les styles et à tous les budgets.

Valérie et Michel Serrière : ils vous proposent toute une gamme de produits du Val d'Ajol : des Andouilles bien sûr, mais aussi du Gandoyau (composition proche de l'andouille, avec de la mirabelle), et quelques autres charcuteries de fabrication artisanale à l'ancienne. Vous ne pourrez pas non plus manquer les munsters fermiers, la Tomme des Vosges, et d'autres fromages de qualité : Comté, Morbier, Beaufort, Tommes de chèvres ou de brebis. Valérie et Michel sauront réveiller vos papilles en vous proposant des dégustations !

Patrick Fialex : chapelier et maroquinier depuis 39 ans, Patrick Fialex est l'un des plus anciens commerçants sur le marché dominical de La Bresse. Ravi d'être de ce marché de Noël, il vous souhaite un vrai bon hiver vosgien : ses bonnets, gants et écharpes, le plus souvent « Made in France », pourront vous aider à supporter le froid de saison ou à offrir un cadeau de Noël de circonstance !

Émilie Jeandel : avec l'équipe de l'Abreuvoir, elle apporte au marché de Noël un goût de festin : huîtres fraîches, escargots, foie gras, saumon fumé, filet mignon de porc fumé, champagne, vins et bières exceptionnelles. Si votre table de réveillon est assurée grâce à ces produits, nul besoin d'attendre le 24 ou le 31 pour déguster : les produits peuvent être consommés sur place, notamment vin chaud, café et chocolat. Vous pouvez aussi réserver des coffrets cadeaux sur mesure !

Gourmand'Art : déjà présent l'année dernière, Gourmand'Art des Hautes-Vosges présente toute sa gamme de charcuteries et saucissons artisanaux et de fromages fermiers vosgiens, en particulier les inévitables Munsters fermiers et Bargkass, et le fameux «Cœur de Massif», fabriqué à partir de lait garanti race Vosgienne.

La Boulangerie bressaude : la boulangerie située sur la Place du Champtel tient aussi son stand sur le marché de Noël. Ses spécialités maison chatouilleront agréablement vos narines, irrésistible invitation à déguster pains d'épices, vin chaud, thés, gâteaux aux brimbelles (myrtilles), pâté lorrain, et autres bretzels…

Présents pendant les vacances de Noël

Biscuiterie du col de Saales : Christophe Devergranne est un Maître spécialisé dans le domaine des biscuits «D'Beschte Brendla», ou plus simplement des bredele (pour les puristes, prononcez bredla). Ce sont donc ses biscuits de Noël alsaciens, bien loin de ceux du commerce traditionnel, que vous pourrez déguster accompagnés d'un vin chaud ou jus de fruit chaud, dans la pure tradition des Vosges alsaciennes.

David Julia : chez lui, ce n'est pas l'accent alsacien, mais celui du Sud-Ouest qui réchauffera vos oreilles ! Ses produits du terroir seront certainement à l'honneur pendant vos réveillons : pruneaux, foie gras, vins du Sud-Ouest…

Champagne Vendemiaire (uniquement la 2e semaine) : viticulteurs depuis six générations, la famille Vendemiaire cultive son domaine familial de 4,5 hectares en viticulture raisonnée. Présents sur les marchés d'été et le salon des vins, ils vous proposeront 3 cuvées, dont une en champagne rosé, ainsi que des vins surprenants (blanc de noirs…) et des coffrets cadeaux.

Sidney Martin puis **la Maison Sibille-Claude** : ce chalet est le paradis des enfants (et des grands) ! Jugez plutôt : des churros, des bonbons, des sucettes, des sucreries aussi féériques qu'appétissantes !

Présents sur un ou plusieurs week-ends

D'autres artisans ou commerçants seront présents sur un ou plusieurs week-ends : Arum de fleurs (compositions florales et décorations pour les fêtes), Christian Lieb (pâtes de fruits, bûches glacées et autres desserts), Youma Sow (artisanat du Burkina-Faso), le Football Club de la Haute-Moselotte (vin chaud, flammekueches…)

Des associations locales

Différentes associations locales tiendront aussi un chalet pendant quelques jours pour présenter leurs activités et vendre des productions : les Restos du Cœur et l'ADMR (vente de sapins), L'Association Familiale (produits de l'Économie Familiale), le comité de jumelage La Bresse-Ménaka (produits d'artisans maliens), l'équipe paroissiale, l'association Event Cook (gâteaux maison), et la MLC (ventes diverses pour financer des sorties d'été).

Un marché animé

De nombreuses animations, gratuites et ouvertes à tous, vont rythmer ce marché et créer une ambiance chaleureuse et conviviale.

Samedi 3 décembre, Saint-Nicolas vient à La Bresse !

Pour préparer sa venue, les enfants peuvent se faire maquiller, gratuitement, dès 14 h 30 sur le marché de Noël.

Saint-Nicolas commence sa longue tournée d'hiver sur la Place du Champtel, où il vous convie à partir de 17 h. Et comme il est solidaire des enfants atteints de maladies rares, des lampions seront vendus au profit du Téléthon par les élus du Conseil Municipal des Jeunes (1 € minimum).

À noter…

Le Conseil Municipal des Jeunes se mobilise dès 14 h pour vous proposer des jeux et gourmandises (marrons chauds, crêpes, gaufres, soupes et chocolats chauds) sur le marché de Noël. À 17 h, un stand sera ouvert sur la Place du Champtel.

À 18 h, le Saint-Patron distribuera des friandises sur le Quai des Iranées, puis dans la rue de l'Église, avec les chars de la MLC, de l'association Rayon de Soleil et de la paroisse. Une troupe de musique de rue précédera ce joyeux défilé que les enfants grimés en chats, lions ou princesses illumineront avec les lampions du Téléthon. Un petit feu d'artifice saluera son arrivée sur le Marché de Noël, où Monsieur le Maire lui remettra en toute solennité les clés de la ville. Saint-Nicolas saura sans doute le remercier par un pompeux, mais rapide discours ! L'Orchestre d'Harmonie, toujours présent pour les cérémonies officielles, jouera une aubade à cette occasion.

Samedi 10, Jean-Marc Antoine et son accordéon musette vous feront retrouver l'ambiance de votre enfance, dans un décor chaleureux autour de torches norvégiennes.

Samedi 17, l'ambiance sera musicale. De 16 h 15 à 17 h la chorale bressaude La Boîte à Chansons interprètera des chants de Noël, puis Jean-Marc Antoine revient, dès 17 h, et il sera suivi vers 18 h 15 de l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc.

Spectacle de patinage contemporain

Le spectacle de fin d'année à la patinoire aura lieu mardi 27 décembre, à 18h30.

La troupe professionnelle « Le Patin Libre », originaire du Québec, interprètera « Glide » (littéralement : vol plané), un spectacle composé d'une multitude de numéros récents issus de leur répertoire.

Acclamé internationalement et présenté par de nombreux théâtres et festivals, ce spectacle propose une approche contemporaine du patinage et nous invite à découvrir un nouvel art de la scène.

Dimanche 18, vos commerces seront ouverts et l'association « Altytud'630 » de La Bresse effectuera le tirage au sort du jeu « la Grat'Altytud ». À cette occasion, Stuart (le héros des Minions) et Olaf (de la Reine des Neiges) défileront dans les rues toute la journée, y compris sur le marché hebdomadaire.

Mardi 20, un atelier gratuit de création de boules de Noël ou d'étoiles pour votre sapin est proposé par Illico Perso de 14 h à 18 h.

Jeudi 22, puis jeudi 29, vous pourrez, toujours gratuitement, confectionner des biscuits de Noël avec Cook Event Service, de 14 h à 18 h.

Vendredi 23, le sculpteur Christian Claudel réalisera une sculpture éphémère sur des blocs de glace, devant le public, sur toute la journée. La durée de vie de son œuvre dépendra de la température !

À 18 h, le ciel s'illuminera des lanternes blanches que vous êtes invités à lâcher gratuitement.

Samedi 24, le Père Noël a prévu de faire une pause sur le Marché de Noël avant de faire sa distribution mondiale de cadeau : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, profitez-en pour vous faire photographier avec lui ! Il vous enverra gratuitement la photo quelques jours plus tard, grâce à la complicité du photographe Marc Fulgoni (auteur de la photo de couverture du bulletin).

Lundi 26, de 14 h à 18 h, vous pourrez créer un sac à partir d'une photo ou d'un dessin, qui sera ensuite imprimé chez Illico Perso, gratuitement.

Mardi 27, à 18 h 30, le spectacle sera du côté de la patinoire (voir encadré page 14).

Enfin, samedi 31, à 17 h, le marché sera clôturé par un lâcher de lanternes.

Tous les dimanches, le marché dominical se tiendra dans les rues environnantes (quai des Iranées, Place du Champtel) comme à l'accoutumée.

Avez-vous écrit votre lettre au Père Noël ?

Vous pouvez la déposer dans la grande boîte aux lettres du Père Noël ! Les courriers lui seront apportés chez lui par La Poste.

LE DOSSIER

De nombreux services de la ville sont mobilisés pour la réussite du Marché de Noël : le service communication-animation, avec Sophie Tottoli en architecte de la manifestation, les services Espaces Verts et Manifestations pour l'aménagement convivial et verdoyant et pour les illuminations, la RME et l'équipe Bâtiments pour l'électricité et la sonorisation.

Quizz

1. Pourquoi l'arbre de Noël est-il un sapin ?

a. Parce que c'est un arbre qui pousse rapidement, donc moins coûteux à produire
b. Parce que le sapin est symboliquement une flèche vers le ciel
c. Parce que cette tradition vient d'une région où le sapin est roi des forêts

2. D'où vient la couleur rouge du Père Noël ?

a. Du verre de rouge qu'il boit avant de partir
b. C'est Coca-Cola qui lui a attribué cette couleur pour une publicité
c. Parce que le rouge ressort mieux sur la neige

3. Que signifie une couronne de l'Avent sur la porte d'une maison ?

a. Qu'il y a une jeune fille à marier dans la maison
b. Que celui qui est seul est le bienvenu pour fêter Noël dans cette maison
c. Que cette couronne sera remise à celui qui aura la fève à la galette des rois

4. Pourquoi le Père Noël s'appelle-t-il Santa Claus aux États-Unis ?

a. Parce que Santa Claus est une déformation de Saint Nicolas (Saint « Niclaus » en phonétique)
b. Parce que le premier président à avoir fêté Noël s'appelait Claus
c. Parce qu'il a été inventé dans la ville de Santa Claus, en Californie

5. À quelle date offre-t-on les fameux cadeaux ?

a. Le 6 décembre
b. Le 25 décembre
c. Le 6 janvier
d. Le 7 janvier

Réponses

1c, 2b, 3b, 4a, 5abcd (a : en Europe du Nord, pour la Saint-Nicolas ; b : dans la plupart des pays, pour Noël ; c : en Espagne, pour l'Epiphanie ou les Rois Mages ; d : en Russie pour le Noël orthodoxe)

Petits jeux de Noël

Noël est la fête de la Nativité (la naissance de Jésus). Pour chacune des traditions suivantes, devinez si elle est d'origine chrétienne ou non.

1. La date du 25 décembre
2. Le calendrier de l'Avent
3. La bûche de Noël
4. Le sapin de Noël
5. Les cadeaux de Noël
6. La dinde de Noël
7. Le Père Noël
8. Le Saint-Nicolas

Réponses

1. Non : *la date correspond à peu près au solstice d'hiver, qui faisait déjà l'objet d'une fête païenne longtemps avant le christianisme*

2. Oui : *à l'origine, il était composé d'un verset de la Bible par jour*

3. Non : *une tradition ancestrale consistait à mettre dans le feu une grosse bûche qui devait brûler toute la nuit du 24 au 25 décembre*

4. Non : *il existe de nombreux mythes pour retrouver l'histoire du sapin de Noël, souvent scandinaves, mais le plus souvent, ils n'ont rien de chrétien.*

5. Oui : *c'est pour imiter les cadeaux que les Mages ont offerts au bébé Jésus*

6. Non : *la dinde a été importée d'Amérique au XVIe siècle, c'était juste un mets cher et raffiné*

7. Oui et non : *le Père Noël est une variante laïque de Saint-Nicolas*

8. Oui, *même si sa légende et son compagnon Père Fouettard n'ont pas de rapport avec la Nativité*

La légende de Saint-Nicolas

Pour les Alsaciens et les Lorrains, Saint-Nicolas est une histoire connue. Mais si vous venez d'un peu plus loin, sans doute ne connaissez-vous pas sa légende…

Pour survivre, trois petits enfants ramassaient les épis oubliés par les moissonneurs dans un champ quand ils se font surprendre par la nuit. Ils trouvent refuge chez un boucher qui leur assure avoir de la place pour eux. À peine sont-ils entrés que le méchant homme les découpe en morceaux et les met en salaison dans un tonneau.

Sept ans plus tard, Saint-Nicolas passe devant le même champ, et demande au même boucher de lui offrir couvert et gîte. Celui-ci accepte bien volontiers. Mais Saint-Nicolas réclame à goûter de ce petit salé qui est au saloir depuis sept ans…

À ces mots, le boucher s'enfuit à toute jambe. Saint-Nicolas, levant trois doigts, ressuscite les trois enfants qui déclarent tour à tour en bâillant :

- J'ai bien dormi !

- Moi aussi !

- Je me croyais au paradis !

Le 6 décembre, Saint-Nicolas fait donc le tour des écoles pour distribuer aux enfants des friandises, accompagné du Père Fouettard, qui n'est autre que le méchant boucher : ce dernier doit donner des coups de bâton aux enfants pas sages… Il est aussi de coutume de laisser devant la cheminée une carotte pour l'âne de Saint-Nicolas et un verre d'alcool pour le saint !

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Vote du budget 2017 de l'EHPAD

Lors de la dernière séance du conseil d'administration, les membres du CCAS ont débattu principalement du budget 2017 de l'EHPAD. Son examen a révélé une situation financière difficile pour notre EHPAD.

Force est de constater que les conséquences de la restructuration des bâtiments ont été sous-évaluées notamment en ce qui concerne les charges de fonctionnement générées par le nouvel équipement.

À l'arrivée de Monsieur FRANÇAIS, nouveau directeur, Monsieur le Maire lui avait demandé de réaliser un état des lieux, celui-ci fut éloquent… Un manque de rigueur concernant le management du personnel dans l'établissement, une désorganisation des services et l'absence d'optimisation des achats ont contribué à creuser un déficit structurel. Ceux de 2015 n'ont pu être découverts que lorsque les comptes administratifs 2015 ont été arrêtés en juin 2016.

Dès lors, à la suite de différentes rencontres avec les services du département, et des autorités de tutelles, un plan de retour à l'équilibre est en cours d'élaboration.

Certes, notre EHPAD est le moins cher de notre département, de notre région voire même au niveau national. Mais le plan de restructuration des bâtiments a été sous-estimé et surtout très optimiste en termes d'économies de gestion qui en fait se traduit en surcoûts… Plus de surfaces à chauffer, éclairer, entretenir, tout cela couplé à un manque de financement des autorités de tutelle dû à un agrément sous-évalué.

Tous ces constats nous amènent à augmenter le tarif Hébergement de 1,80 €/jour soit un passage au 1er février 2017 à un tarif journalier de 48,86 € (Hébergement + dépendance) contre 47,06 € actuellement. Malgré cette augmentation, l'EHPAD « la Clairie » propose toujours un prix de journée inférieur aux autres établissements du département de 5 €/jour en moyenne à qualité de prise en charge équivalente. C'est malheureusement un minimum, car les lourds investissements réalisés ont donné lieu à des emprunts qu'il convient de rembourser.

Certains déclarent que c'est le Conseil Départemental qui est responsable de cette augmentation. Le constat, c'est que les évolutions préconisées en 2015 étaient bien justifiées. On ne peut, sans cesse, justifier une non-augmentation des tarifs par le fait qu'une donation a été faite il y a plus de 30 ans, et par le fait que les gestions antérieures généraient des provisions, qui toutes cumulées, ne comblent pas le déficit d'une seule année.

Laisser penser que réaliser un investissement de plus de 9 millions d'euros d'investissement sans augmenter les tarifs était utopique !

La Municipalité n'exclut pas d'avoir recours à une subvention communale exceptionnelle pour combler les importants déficits constatés, mais se refuse à le faire dans l'immédiat. Cette décision devra nécessairement tenir compte des mesures correctives engagées par la direction en 2017 et du recalage des charges au réel du besoin, une fois toutes les actions d'optimisations engagées. Inutile pour l'heure, avant que l'on ait pris les mesures nécessaires au retour à une gestion équilibrée ; cela reviendrait à remplir une baignoire qui serait ouverte !

Notre EHPAD est apprécié des résidents et des familles, mais les services de qualité qui y sont prodigués entraînent des coûts qui ne baissent pas. L'objectif n'est en aucun cas d'harmoniser nos tarifs avec ceux des autres établissements du secteur, MAIS SIMPLEMENT DE PARVENIR À UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE. Mission est donnée au nouveau directeur et à son équipe de revenir à un équilibre de gestion afin de pouvoir continuer à apporter le meilleur service à nos résidents et à leur famille au meilleur prix.

Une réunion avec les familles se tiendra fin novembre, afin d'expliquer plus en détail la stratégie déployée et de répondre aux questions.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Règlement de compte à la maison de retraite ! (VM du 29 oct. 216)
Vis-à-vis de qui, du directeur précédent, de l'équipe municipale précédente ?
Précisons que l'état des lieux fait par le nouveau directeur constate une situation après 2,5 ans de fonctionnement de l'équipe municipale actuelle.
Petit retour en arrière, les 1ers résidents ont intégré la nouvelle structure fin 2013, et en mars 2014 une nouvelle équipe municipale arrive.
L'ancienne équipe avait quant à elle, projeté la fin du déplacement des résidents de l'Accueil, en septembre 2014.
La programmation, par les décideurs actuels, de nouveaux travaux avec suppléments au marché initial, pour la rénovation du bâtiment de la Clairie a retardé le déménagement de l'Accueil à mai 2015.
Les conséquences, un surcoût de fonctionnement sur 2 budgets, pendant 17 mois au lieu de 9 initialement prévus dû à un besoin supplémentaire de personnel pour 3 bâtiments et non 2.
L'EHPAD est géré par le CCAS, l'ordonnateur et le décideur n'est DONC pas le directeur comme dans les maisons de retraite voisines, mais le maire. Le directeur établit les propositions et gère le quotidien au vu des décisions politiques arrêtées.
Avant, nous lui demandions et faisions un suivi trimestriel, plus un travail hebdomadaire avec la vice-présidente. Cela semble avoir été abandonné.
Pour mémoire, lors de son recrutement, en 2006 avec les élus précédents, il a redressé la situation financière de la structure. Serait-il, soudainement, devenu un piètre directeur?
Nous sommes convaincus qu'un même esprit de suivi, aurait évité le dérapage.

D'après les documents remis au maire Hubert Arnould par le nouveau directeur, les 2 principales sources de dysfonctionnement sont les charges de personnel et le non-financement des tutelles ;

« *…un manque de rigueur dans la gestion des ressources humaines, une désorganisation des services…* » ;
Nous sommes obligés de rappeler que ce n'est tout de même pas la précédente municipalité qui a provoqué le départ de l'infirmière responsable de l'UVP, du médecin coordinateur (fin 2014), du directeur et avec eux le suivi des protocoles, l'évaluation du taux de dépendance et la responsabilité des soins. Nous ne sommes non plus responsables de l'absentéisme record actuel (20 - 25 %) du personnel et de sa désorganisation depuis 2014.
Durant l'année 2015, et plus précisément en avril 2016 (approbation du CA 2015), nous avons interrogé les élus sur ces faits avec un questionnement sur les raisons et les perspectives pour l'année en cours. La réponse vient seulement de tomber !
La ligne « Charges de personnel » ayant grimpé de + 13 % entre 2014 et 2015 alors que le nombre de résidents est passé de 86 à 92 : 7 %.

« *...Un manque de financement des autorités de tutelle dû à un agrément sous-évalué…* » C'est une convention entre l'EHPAD, le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé conditionnant en retour un financement des soins et de la dépendance, pas de l'hébergement.
Sa révision actée début 2015 ne prévoit pas l'augmentation du nombre de résidents. Pourquoi ?
Nous aurions pu avoir des recettes complémentaires, nous étions en 2015, avant 2014

De plus sur le budget 2014, la ligne « Donations aux amortissements » a été soldée très nettement à la baisse. Cet amortissement non réalisé alourdit les budgets de fonctionnement des années suivantes.
L'équipe municipale en poste avant 2014 ne peut donc se laisser accuser d'une projection de gestion approximative en ayant minimisé les charges du nouveau bâtiment. Elle reposait sur des programmes, des projets, des suivis et donc une projection de budget de fonctionnement par une équipe qui aujourd'hui n'est plus en responsabilité. Ont-ils été suivis ? Aujourd'hui on pense que non.

Les élus du groupe minoritaire

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Hors vacances scolaires : *Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.*
Du samedi 17 décembre au dimanche 1er janvier : *Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 (fermeture à 17 h les 24 et 31 décembre), le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30, les 25 décembre et 1er janvier de 14 h à 18 h.*
Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net

Point Info à la Maison de La Bresse

Jusqu'au vendredi 16 décembre :
Ouvert du lundi au vendredi de 15 h à 18 h
le samedi et le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h
Du samedi 17 décembre au dimanche 1er janvier :
Ouvert tous les jours de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h
Tél. : 03 29 62 65 95

Le guide pratique fait peau neuve cet hiver…

Retrouvez prochainement la toute nouvelle version hivernale du guide pratique où seront répertoriées toutes les activités sportives et de loisirs de la station. Y seront également renseignés les visites et sorties culturelles, les restaurants, les évènements à ne pas manquer…

Le guide des hébergements

Ce guide répertorie quelques 300 hébergements partenaires de l'Office de Tourisme (hôtels, meublés, chambres d'hôtes, hébergements de groupe, campings…), mais également les bons plans pour un séjour réussi à La Bresse.

Ces 2 nouvelles éditions seront disponibles tout prochainement à l'accueil de l'Office de Tourisme et en téléchargement sur www.labresse.net

Infos abonnements piscine/patinoire

Les travaux au complexe piscine touchent à leur fin, mais à l'heure où nous imprimons ce bulletin, aucune date de réouverture ne peut être avancée avec certitude, celle-ci sera communiquée par voie de presse et sur notre site internet www.labresse.net dès que possible.

Pour celles et ceux qui possèdent un abonnement acheté avant la fermeture pour travaux, la durée de validité de celui-ci sera prolongée de 8 mois, soit la durée de fermeture.

Attention ! Cette prolongation ne sera pas automatique, une manipulation en caisse est nécessaire.

Afin de mettre à jour votre carte d'abonnement pour la réouverture et éviter l'attente en caisse, la caisse de la piscine sera ouverte exceptionnellement le jeudi 08 décembre de 14 h à 18 h.

Bien entendu, si la date de validité de votre carte n'est pas dépassée et que vous avez encore du crédit, l'accès vous sera autorisé et cette opération de prolongation pourra se faire ultérieurement

Visite du conseil départemental du Bas-Rhin.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement sur le site du Champ du Feu, une délégation du Conseil Départemental du Bas Rhin, emmenée par Madame Frédérique Mozziconacci, Conseillère Départementale du canton de Mutzig, est venue visiter le 4 octobre dernier le parcours d'orientation de la Vertbruche ainsi que le stade de biathlon de la Ténine fraîchement restructuré.

Ils ont été accueillis par M. le Maire et M. Raymond Marchal, Adjoint.

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires hors vacances

	Piscine - musculation		Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
lundi				
mardi		16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
mercredi	10 h 30 à 19 h			Entre 12 h et 12 h 30 et de 17 h à 19 h
jeudi		16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
vendredi		16 h 30 à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
samedi	10 h 30 à 12 h 30	14 h à 18 h		Entre 10 h 30 et 12 h et de 16 h à 18 h
dimanche	9 h à 12 h 30		10 h à 12 h	Entre 9 h et 9 h 30

** Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».*

Horaires du 17 décembre 2016 au 1er janvier 2017

	Piscine - musculation		Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
lundi		14 h à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
mardi	10 h 30 à 19 h		15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
mercredi	10 h 30 à 19 h		15 h à 19 h	Entre 12 h et 12 h 30 et de 17 h à 19 h
jeudi	10 h 30 à 19 h		15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
vendredi		14 h à 21 h 30	15 h à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
samedi	10 h 30 à 18 h			Entre 10 h 30 et 12 h et de 16 h à 18 h
24 et 31 décembre	10 h 30 à 17 h			Entre 10 h 30 et 12 h et de 16 h à 17 h
dimanche	9 h à 18 h		10 h à 12 h	Entre 9 h et 9 h 30
25 déc. et 1er janvier		14 h à 18 h		

** Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».*

Horaires patinoire

Ouverture du 17 décembre 2016 au 12 mars 2017

	Vacances scolaires du 17/12/16 au 08/01/17 et du 04/02/17 au 05/03/17		Hors vacances	
	Tout public	Spécial -10 ans	Tout public	Spécial -10 ans
Lundi	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	Fermé	
Mardi	14 h - 19 h*		Fermé	
Mercredi	14 h - 19 h		14 h - 19 h	
Jeudi	14 h - 19 h		Fermé	
Vendredi	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	Fermé	
Samedi	14 h - 19 h**		14 h - 19 h	
Dimanche	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30

** Fermeture à 17 h le 27/12 pour la préparation du spectacle des fêtes de fin d'année*
*** Fermeture à 17 h les 24 et 31 décembre*

« Spécial –10 ANS » : créneau réservé exclusivement aux enfants de -10 ans et leurs parents avec animation ludique

DANS LE RETRO

Alimentation des personnes âgées

Le 8 octobre dernier, à l'initiative du conseil de vie sociale, présidé par Yvette Perrin, une après-midi consacrée à l'alimentation spécifique de la personne âgée s'est déroulée à l'EHPAD de La Clairie.

Mme Chenot, diététicienne, animait la conférence pour les résidents et les familles conviées pour l'occasion.

Lors de la dégustation, les plats mixés de légumes et de fruits ont surpris le public et ont été appréciés. Un grand merci à Christine et Agnès, les cuisinières, pour leur investissement.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le 22 octobre dernier, lors du premier Conseil Municipal des Jeunes, M. le Maire et des conseillers municipaux les ont accueillis au salon d'honneur, pour présenter le fonctionnement de la commune, expliquer leur rôle de représentants des jeunes et les inciter à exprimer des idées, pour sensibiliser et impliquer les jeunes Bressauds dans la vie de la commune.

Durant l'année scolaire, Fabienne Morel, leur conseillère municipale déléguée, les réunira plusieurs fois afin de réaliser divers projets. Les jeunes conseillers sont également invités à assister aux différentes manifestations ainsi qu'aux cérémonies patriotiques.

Répartition des conseillers pour l'année 2016-2017

21 du collège Hubert Curien (5 en 6e, 7 en 5e, 6 en 4e et 5 en 3e)

3 du collège St Laurent (1 en 6e, 1 en 4e et 1 en 3e)

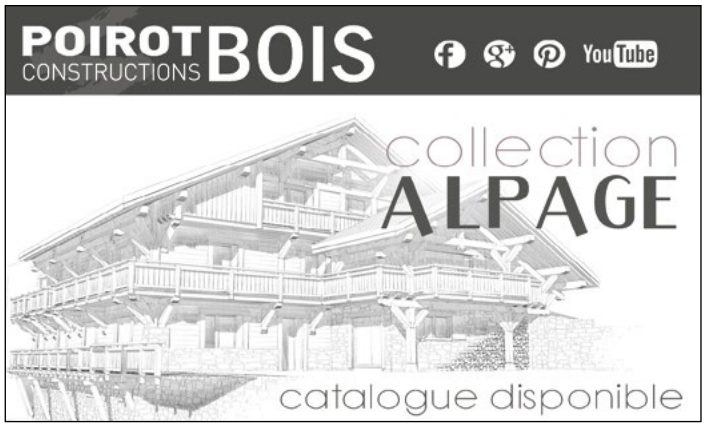

▲ *Charles-Ange Ginésy, président de l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne et député-maire de Péone-Valberg, est venu à La Bresse où il a pu échanger avec le Maire Hubert Arnould, qui lui a notamment proposé de tester la Bol d'Air Line !*

◀ *Championnats d'Europe de canicross. Pour leur première participation, Jean-François Perrin et Niout ont décroché la médaille d'argent aux championnats d'Europe de canicross, le dimanche 16 octobre dernier en République Tchèque Bravo à eux !*

Repas dansant pour la Maison de retraite

Chaque année, les résidents de l'EHPAD se rendent au palais des congrès de Remiremont pour un repas dansant organisé par VICA (Vosges Information Coordination Animation), une association à laquelle adhère l'établissement comme la plupart des maisons de retraite du département.

Deux rencontres inter-structures ont lieu chaque année : l'une en mai pour un challenge à Épinal et l'autre en octobre pour un repas dansant, généralement lors de la semaine bleue (semaine consacrée à la personne âgée).

C'est à ce moment de fête que des résidents revoient des amis, des proches ou de la famille logeant dans d'autres maisons.

Ce moment festif se déroule dans une ambiance à la fois chaleureuse, gourmande et musicale.

La P'tite Brasserie
03-29-25-43-29
Fermeture le mardi soir, mercredi et samedi midi
la p'tite brasserie la bresse
Place du Champtel
info@bresse-hoteldelaposte.com
5 rue de l'église
88250 LA BRESSE

NOUVEAU !
Vous l'attendiez chez CATENA
« ESPACE BRADERIE »
Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire
Décoration - Cadeaux - Petit-électroménager
CATENA
10, rue Paul Claudel
88250 LA BRESSE
Tél : 03 29 25 41 36 (9/12 h - 14/19 h.)

DANS LE RETRO

Semaine du goût

À l'occasion de la semaine du goût, les enfants de la maternelle Saint-Laurent ont participé à un atelier autour du pain et des viennoiseries à la boulangerie Bressaude.

Tout d'abord chaque enfant a doré un croissant ou un pain au chocolat puis pendant la cuisson de ceux-ci ils ont réalisé des manalas à partir d'une boule de pâte.

Ils ont ensuite terminé le façonnage du pain en coupant le dessus des baguettes avec une lame.

Pour finir, chaque enfant est reparti avec un sachet de viennoiseries et une baguette. Encore un grand merci au personnel de la boulangerie Bressaude pour leur accueil et leur disponibilité.

Du cirque aux nouvelles activités périscolaires à l'école du Centre

Dans le cadre des activités périscolaires, les enfants s'initient aux jeux du cirque. Levon, l'animateur leur propose différents numéros : les assiettes chinoises, le jonglage, les échasses, le bâton du diable, le diabolo…

Cette activité demande aux enfants, de la concentration, de l'adresse et une grande discipline, ce qui leur permet d'acquérir une maîtrise de leurs gestes et de la confiance en eux tout en s'amusant.

Novembre américain au Collège Saint-Laurent

Ce mois-ci des classes de CM1 aux classes de 3e, les élèves ont travaillé avec leurs professeurs d'anglais sur les États-Unis.

Tout d'abord à l'occasion de l'élection du nouveau Président le mardi 8 novembre, ils ont découvert l'organisation de ces élections, les grands électeurs, les grands partis politiques, les 50 États, la Maison-Blanche, etc.

Puis, à l'occasion de la Thanksgiving le 4e jeudi de novembre, ils ont appris l'arrivée des 1ers colons britanniques au XVIIe siècle, l'aide des Indiens à ces colons pour survivre sur cette nouvelle terre et l'invitation à un grand dîner de la part des colons pour dire merci.

C'est le 1er président américain, George Washington, qui un siècle plus tard a créé le 1er Thanksgiving Day.

Ainsi, à la cantine, ils ont dégusté ce jour-là, comme tous les Américains le repas traditionnel de la Thanksgiving : de la dinde, des pommes de terre douces, du maïs et en dessert une tarte à la citrouille…

Forum des emplois

Le 20 octobre dernier, le 17e Forum des emplois a rassemblé une soixantaine d'employeurs, principalement dans le domaine de la restauration-hôtellerie et de la location de skis. 260 visiteurs ont été comptés, dont 115 issus de la communauté de communes. On pouvait également noter la présence de l'armée française, de la gendarmerie et de plus en plus d'agences d'intérim.

Pour ce forum d'automne, l'ensemble des employeurs est reparti satisfait des candidats reçus.

Un départ de feu dans les vestiaires du stade de foot du Planot-Paris

Samedi 1er octobre, comme tous les premiers week-ends du mois, une trentaine de Sapeurs-pompiers du centre de secours de La Bresse se sont retrouvés pour un exercice en taille réelle, celui-ci avait lieu au Planot-Paris.

Il avait pour thème un départ de feu dans les vestiaires du stade de foot. La difficulté étant de progresser dans un milieu enfumé. Ils ont dans un premier temps procédé à la recherche d'une personne manquant à l'appel puis ont procédé à l'extinction du feu.

À noter : vous avez besoin des Sapeurs-pompiers pour assurer votre sécurité au quotidien, si vous voulez que cette situation perdure, ils ont besoin de vous…

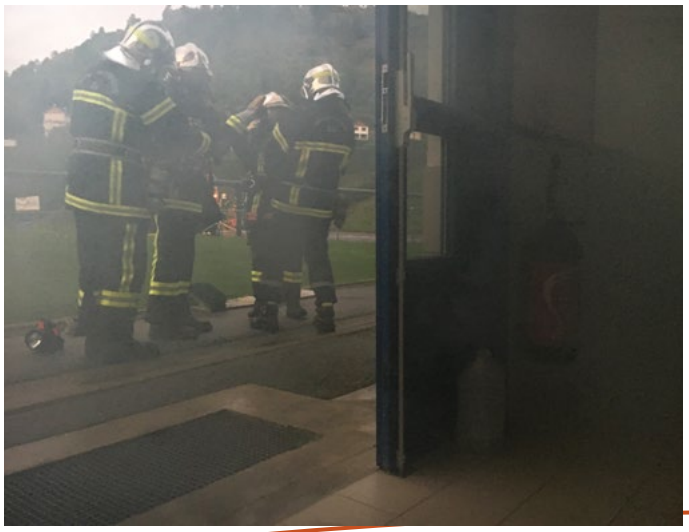

Le visage ou l'illusion du vrai

Pour terminer en beauté l'exposition Vis à Vis de Nunco à la Maison de La Bresse, une table ronde a réuni la plasticienne et coach d'artiste Annie Tremsal, la photographe portraitiste Magali Bauer, et Nunco, sur le thème « Le visage ou l'illusion du vrai ».

Les artistes ont abordé les paradoxes du visage : si le visage est ce qu'il y a de plus intime en soi, c'est pourtant la partie du corps que l'on montre le plus. Par ailleurs, nous sommes à la fois persuadés que le visage d'autrui fait écho à sa personnalité profonde et que le nôtre escamote l'essentiel de qui nous sommes.

Puis Annie Tremsal a fait un rapide historique de l'autoportrait, richement illustré, avant que Magalie Bauer explique ce qu'est un portrait réussi pour un Portraitiste de France. Nunco, quant à elle, a présenté les évolutions sur lesquelles elle travaille dans ses sculptures, notamment vers les personnages hybrides.

En 2016, les 7 tables rondes auront attiré en moyenne plus de 40 personnes.

DANS LE RETRO

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 7 décembre

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 07 au 13 décembre

LA FOLLE HISTOIRE DE MAX ET LÉON

Sortie : 2 novembre 2016 (1 h 38). Comédie, Guerre française réalisée par Jonathan Barré avec David Marsais, Grégoire Ludig, Alice Vial

Les aventures de Max et Léon, deux amis d'enfance fainéants et bringueurs, qui tentent par tous les moyens d'échapper à la Seconde Guerre mondiale.

RÉPARER LES VIVANTS

Sortie : 2 novembre 2016 (1 h 43). Drame français réalisé par Katell Quillévéré avec Tahar Rahim, Emmanuelle Seigner, Anne Dorval

Tout commence au petit jour dans une mer déchaînée avec trois jeunes surfeurs. Quelques heures plus tard, sur le chemin du retour, c'est l'accident. Désormais suspendue aux machines dans un hôpital du Havre, la vie de Simon n'est plus qu'un leurre. Au même moment, à Paris, une femme attend la greffe providentielle qui pourra prolonger sa vie…

Semaine du 14 au 20 décembre

LA GRANDE COURSE AU FROMAGE

Sortie : 9 novembre 2016 (1 h 18). Animation, Comédie norvégienne réalisée par Rasmus A. Sivertsen avec Michel Hinderijkx, Philippe Allard, Pascal Racan

Solan veut participer à la grande course au Fromage qui opposera son village au village voisin et ainsi montrer à tous qu'il est un vrai champion. En secret, il parie même la maison qu'il partage avec Féodor l'inventeur génial et Ludvig le Hérisson timide. Solan et ses amis vont vite découvrir qu'ils auront à affronter de nombreux obstacles et adversaires de taille lors de cette grande aventure ! Pour remporter la course et sauver leur maison, ils vont braver montagnes, lacs gelés et précipices avec un fromage géant.

LE PETIT LOCATAIRE

Sortie : 16 novembre 2016 (1 h 39). Comédie française réalisée par Nadège Loiseau avec Karin Viard, Philippe Rebbot, Hélène Vincent

Le test est positif ! Nicole, 49 ans, est enceinte. Catastrophe ou bonne nouvelle ? Toute la famille est sens dessus dessous.

Semaine du 21 au 27 décembre

LES ANIMAUX FANTASTIQUES

Sortie : 16 novembre 2016 (2 h 13). Fantastique, Aventure américain, britannique réalisé par David Yates avec Eddie Redmayne, Katherine Waterston, Dan Fogler

Les aventures de Norbert Dragonneau, l'auteur du livre Les Animaux Fantastiques qu'étudiait Harry Potter.

1926. Norbert Dragonneau rentre à peine d'un périple à travers le monde où il a répertorié un bestiaire extraordinaire de créatures fantastiques. Il pense faire une courte halte à New York, mais une série d'événements et de rencontres inattendues risquent de prolonger son séjour. C'est désormais le monde de la magie qui est menacé.

TROLLS

Sortie : 19 octobre 2016 (1 h 33). Animation, Aventure, Fantastique, Comédie musicale américaine réalisée par Mike Mitchell (V), Walt Dohrn avec Louane Emera, M. Pokora, Anna Kendrick

À partir de 6 ans

Connus pour leur crête de cheveux fluos et magiques, les Trolls sont des créatures délirantes et joyeuses et surtout les rois de la pop. Mais leur monde d'arcs-en-ciel et de cupcakes est changé à jamais lorsque leur leader Poppy, accompagnée de Branche et tous ses amis, doit se lancer dans une mission de sauvetage qui l'entraînera loin de ce petit paradis. Irrévérencieux, rafraîchissant et délirant, le dessin animé qui réveille la bonne humeur à coup de claques musicales à la Toussaint 2016. Inclus des chansons originales de Justin Timberlake, dont le tube de l'été, « Can't stop the feeling ».

Semaine du 28 au 07 janvier

VAIANA, LA LÉGENDE DU BOUT DU MONDE

Sortie : 30 novembre 2016 (1 h 43). Animation, Famille, Aventure américaine réalisée par John Musker, Ron Clements avec Cerise Calixte, Anthony Kavanagh, Mareva Galanter

Il y a 3 000 ans, les plus grands marins du monde voyagèrent dans le vaste océan Pacifique, à la découverte des innombrables îles de l'Océanie. Mais pendant le millénaire qui suivit, ils cessèrent de voyager. Et personne ne sait pourquoi...

Vaiana, la légende du bout du monde, le nouveau long-métrage des studios d'animation Disney, raconte la passionnante aventure d'une jeune fille téméraire qui se lance dans un voyage audacieux pour accomplir la quête inachevée de ses ancêtres et sauver son peuple. Au cours de sa traversée du vaste océan, Vaiana va rencontrer Maui, un demi-dieu. Ensemble, ils vont accomplir un voyage épique riche d'action, de rencontres et d'épreuves... En accomplissant la quête inaboutie de ses ancêtres, Vaiana va découvrir la seule chose qu'elle a toujours cherchée : elle-même.

SULLY

30 novembre 2016 (1 h 36). Biopic, Drame américain réalisé par Clint Eastwood avec Tom Hanks, Aaron Eckhart, Laura Linney

L'histoire vraie du pilote d'US Airways qui sauva ses passagers en amerrissant sur l'Hudson en 2009.

Le 15 janvier 2009, le monde a assisté au « miracle sur l'Hudson » accompli par le commandant « Sully » Sullenberger : en effet, celui-ci a réussi à poser son appareil sur les eaux glacées du fleuve Hudson, sauvant ainsi la vie des 155 passagers à bord. Cependant, alors que Sully était salué par l'opinion publique et les médias pour son exploit inédit dans l'histoire de l'aviation, une enquête a été ouverte, menaçant de détruire sa réputation et sa carrière.

ÉTAT CIVIL
OCTOBRE 2016

Naissance

- **Albane**, née le 14 octobre 2016 à Remiremont, fille de Léo Poulet et Marie-Lucie Voirin.

Mariage

- Le 5 novembre 2016, **Grégory Vial**, ingénieur et **Iana Kuruma**, assistante de direction, domiciliés à La Bresse.

Décès

- **Simone Marie Henriette Curien**, âgée de 91 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 7 octobre 2016 à La Bresse, veuve de Léon Bertrand.
- **Marguerite Marie Angèle Hans**, âgée de 103 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 9 octobre 2016 à La Bresse.
- **Gisèle Marie Marguerite Perrin**, âgée de 84 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 12 octobre 2016 à La Bresse, veuve de Albert Perrin.
- **Aimé Jean Victor Poirot**, âgé de 84 ans, domicilié 5 chemin du Monument, décédé le 13 octobre 2016 à Gérardmer, veuf de Anne Toussaint.
- **Suzanne Marie Marguerite Curien**, âgée de 95 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 23 octobre 2016 à La Bresse, veuve de René Humbertclaude.
- **Claire Marie Hélène Mougel**, âgée de 84 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 2 novembre 2016 à La Bresse, veuve de Aimé Mougel.
- **Jean Camille Hector Antoine**, âgé de 86 ans, domicilié 58 rue François Claudel, décédé le 4 novembre 2016 à La Bresse, époux de Simone Perrin.

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21
Du lundi au vendredi *: 9 h-12 h 15 et 14 h-17 h*
Samedi : 9 h-12 h

Pour toute question sur vos droits
Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi *: 9 h-12 h et 14 h-17 h*

Service urbanisme et gestion du patrimoine :
03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi *: 9 h-12 h et sur rendez-vous, 14 h-17 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi*

EHPAD (Maison de Retraite)
03 29 25 59 25
27 - 32A Rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00
Du lundi au vendredi *: 7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h*

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :
03 29 62 54 21
24 rue de la 3e DIA, 88 310 Cornimont
Du lundi au vendredi *: 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h*

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53
Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26
Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services médicaux

Service Médi-Garde
(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**
Lundi et jeudi : matin et après-midi
Mardi : après-midi, vendredi : matin
Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**
Lundi : 10 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h
Mardi : 10 h 30 - 12 h
Mercredi : 10 h 30 - 12 h et 17 h - 19 h
Jeudi et vendredi : 8 h - 9 h 30 et 17 h - 19 h
Samedi : 8 h - 9 h 30

Dr Leroy
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**
les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17 h sauf le jeudi.

Dr Ménière
11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**
8 h-11 h et 15 h-18 h.
Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurrin
28 rue des Proyes - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

Nathalie Poirot
12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel **3237**

Pharmacie Doridant-Marion
19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**
Du lundi au samedi *: 8 h 30-12 h 15 et 14 h-19 h 15*

Pharmacie du Hohneck
23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13
Du lundi au samedi *: 8 h 30-12 h et 14 h-19 h*

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanche et jours fériés :
faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public
Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, **03 72 58 00 09**
Mardi *: 13 h 30-17 h*
Vendredi : *8 h 30-12 h*

ADMR
Les après-midis : **03 29 25 62 60**
Permanence téléphonique : **03 29 25 43 77**

Adavie : 03 29 35 23 06

Horaires déchetteries

Communauté de Communes de la Haute Moselotte
Tél. : 03 29 24 02 88

	Niachamp à La Bresse	
Jour	**Matin**	**Après-midi**
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
Jour	**Matin**	**Après-midi**
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire ..... ***Reçoit sur rendez-vous***
Maryvone Crouvezier - 1re Adjointe, finances ..... ***Mercredi de 10 h à 12 h***
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies ..... ***Reçoit sur rendez-vous***
Geneviève Demange - Adjointe à la population ..... ***Mardi de 10 h à 12 h***
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ..... ***Jeudi de 10 h à 11 h***
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles ..... ***Lundi de 10 h à 12 h***
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments ..... ***Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous***
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication ..... ***Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous***
Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme ..... ***Vendredi de 14 h à 17 h sur rendez-vous***

AGENDA

CULTURE

du 18 novembre au 14 décembre
Exposition Françoise Gérin
Maison de La Bresse du lundi au vendredi ..... 15 h-18 h
sam-dim ..... 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
Infos : *Mairie-Service communication - Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr*

du 18 novembre au 15 janvier
Exposition Jackdal photographies
Maison de La Bresse du lundi au vendredi ..... 15 h-18 h
sam-dim ..... 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
sauf du 17 déc au 1er janv : 10h-13h/15h-19h
Infos : *Mairie-Service communication - Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr*

02 décembre
Rencontre « Jackdal, on n'peut pas l'encadrer »
Maison de La Bresse ..... 20 h
Infos : *Mairie-Service communication - Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr*

17 décembre
Atelier pratique d'initiation à la photo de rue, avec Jackdal
Maison de La Bresse ..... 15 h
Infos : *Mairie-Service communication - Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr*

18 décembre
Concert de la Chorale «la Boîte à chansons»
Eglise de La Bresse ..... 15 h 30

23 décembre
Rencontre « réussir une belle photo pour les nuls (et les « pas-mauvais ») », avec Charles Dalia
Maison de La Bresse ..... 16 h
Infos : *Mairie-Service communication - Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr*

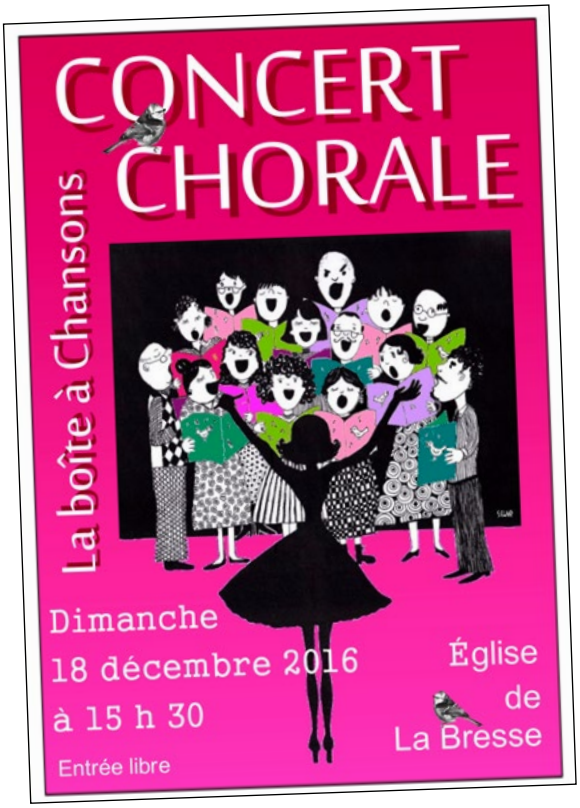

LOISIRS

3 et 4 décembre
Marché de Noël
Sur le site de La Maison de La Bresse
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

03 décembre
Saint Nicolas
Départ Halle des Congrès ..... à partir de 17 h 30
Infos : *Jacquemin Patrice - Tél. : 03 29 25 60 09*
jacquemin.patrice@laposte.net»

10 et 11 décembre
Marché de Noël
Sur le site de La Maison de La Bresse
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

10 et 11 décembre
Vente de sapins de Noël
Marché de Noël
Infos : *André Aubert - andre.aubert42@sfr.fr*

du 17 au 31 décembre
Marché de Noël
Sur le site de La Maison de La Bresse
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

27 décembre
Spectacle de patinage « Glide »
avec la Troupe le Patin Libre (Canada)
Halle Patinoire ..... 18 h 30
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

DIVERS

05 décembre
Hommage National aux Morts pour la France en AFN
Stèle AFN rue du Souvenir
Infos : *Fleurance Jean-Marie - Tél. : 03 29 25 57 71*

14 et 15 décembre
Fête de Noël des Toujours Jeunes
Salle des Fêtes ..... 14 h
Infos : *Christiane Chevalley - Tél. : 03 29 25 50 00*

21 décembre
Descente aux flambeaux
Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 18 h
Infos : *E.S.F. - 88 route de Vologne*
Tél. : 03 29 25 41 56

28 décembre
Descente aux flambeaux
Station de ski La Bresse-Lispach ..... 18 h
Infos : *E.S.F. - 88 route de Vologne*
Tél. : 03 29 25 41 56